

Commission Régionale des Pêches  
du Golfe de Guinée.

Regional Commission of Fisheries  
of Gulf of Guinea.



Comisión Regional de Pesca  
del Golfo de Guinea.

Comissão Regional das pescas  
do Golfo da Guine.

**ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE**

*« Institution spécialisée de la CEEAC »*

# **RAPPORT D'ACTIVITES**

## **DU**

# **TROISIEME TRIMESTRE 2017**



## **INTRODUCTION**

Comme à l'accoutumée, nous présentons dans les lignes qui suivent le condensé des activités menées au cours du troisième trimestre 2017 par le Secrétariat Exécutif de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP).

Ledit condensé a pour ossature :

- les principaux évènements du Siège ;
- le suivi des conclusions des Sessions du Conseil des Ministres et des Réunions du Comité Technique ;
- les rencontres régionales et internationales ;
- la mise en œuvre du Plan d'Action Stratégique 2016-2020 ;
- la gestion financière et administrative de la période.

### **I- PRINCIPAUX EVENEMENTS DU SIEGE**

#### **I-1. Principales correspondances**

##### **I.1.1 Courrier transmis**

- Le 07 juillet 2017 : Notes Verbales adressées au Ministère des Affaires Etrangères, de la Francophonie et de l'Intégration Régionale, chargé des Gabonais de l'Etranger pour solliciter le renouvellement du visa diplomatique en faveur de Messieurs Emile ESSEMA et Emmanuel SABUNI KASEREKA, respectivement Secrétaire Exécutif et Administrateur au Développement des Pêcheries et à la Programmation à la COREP.
- Le 11 juillet 2017 : lettre de souhait des vœux d'Anniversaire adressée à Monsieur le Ministre des Finances, du Commerce et de l'Economie Bleue de la République Démocratique du Sao Tomé et Principe à l'occasion du 42<sup>ème</sup> Anniversaire de l'Indépendance de son pays.
- Le 11 juillet 2017 : Note Verbale adressée à l'Ambassade de la République Démocratique de Sao Tomé et Principe près la République Gabonaise pour leur présenter les vœux les meilleurs à l'occasion du 42<sup>ème</sup> Anniversaire de l'Indépendance de leur pays.
- Le 14 juillet 2017 : lettre adressée au Secrétaire Général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) pour désignation des Administrateurs de la COREP devant apporter un appui à l'organisation de l'Atelier d'appropriation des ODD et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine par le personnel du Secrétariat Général de la CEEAC.
- Le 14 juillet 2017 : lettre de rappel adressée à Monsieur le Secrétaire Général de la CEEAC sollicitant un appui financier à hauteur de quarante millions



- (40 000 000) Francs CFA sur la ligne dotation de la CEEAC au fonctionnement de la COREP pour l'année 2017.
- Le 18 juillet 2017 lettres adressées aux Ministres des Pêches et de l'Aquaculture des Etats Membres de la zone COREP pour demander d'engager le paiement des contributions envers la COREP.
  - Le 27 juillet 2017 : Note Verbale adressée à l'Ambassade de la République Fédérale du Nigéria pour solliciter un visa d'entrée en faveur de Monsieur Emile ESSEMA, Secrétaire Exécutif, aux fins de lui permettre de participer à la Réunion de réflexion sur le commerce intra régional du poisson en Afrique, du 2 au 4 août 2017 à Abuja (Nigéria).
  - Le 09 août 2017 : lettre adressée à Monsieur le Ministre de Pêche et Elevage de la République Démocratique du Congo notifiant prendre acte des nominations de Messieurs MBANANI ABHIGHA et Casimir KOFFI MULUMBA en qualité de Membres du Comité Technique pour le compte de la RD Congo.
  - Le 11 août 2017 : lettre de vœux adressée à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche de la République du Congo à l'occasion du 57<sup>ème</sup> Anniversaire de la Fête de l'Indépendance du Congo, le 15 août 2017.
  - Le 11 août 2017 : Note Verbale adressée à l'Ambassade de la République du Congo près la République Gabonaise pour présenter des vœux à l'occasion du 57<sup>ème</sup> Anniversaire de la Fête de l'Indépendance du Congo, le 15 août 2017.
  - Le 11 août 2017 : lettre adressée à Madame le Ministre de l'Economie Forestière, de la Pêche et de l'Environnement, chargé de la Protection des Ecosystèmes de la République Gabonaise pour souhaiter nos sincères et chaleureux vœux à l'occasion du 57<sup>ème</sup> Anniversaire de la Fête de l'Indépendance de son pays, le 17 août 2017.
  - Le 11 août 2017 : Note Verbale adressée au Consul de France près la République Gabonaise pour solliciter un visa de transit en France en faveur de Monsieur Emile ESSEMA, Secrétaire Exécutif de la COREP, devant se rendre à Nassau (Bahamas) pour représenter le Secrétaire Général de la CEEAC à la 5<sup>ème</sup> Réunion des Ministres ACP en charge de la Pêche et de l'Aquaculture, du 18 au 21 septembre 2017.
  - Le 14 août 2017 : lettres adressées aux Ministres en charge des Pêches et de l'aquaculture de la zone COREP pour solliciter la désignation de points focaux devant transmettre régulièrement les informations de leurs pays au Webmaster de la COREP pour l'enrichissement du site web.
  - Le 21 août 2017 : lettre adressée au Directeur du Bureau Inter africain des Ressources Animales de l'Union Africaine (UA-BIRA) relative au réajustement de l'appel d'offre pour l'équipement SCS du CMS de Douala aux fins de faciliter son examen par les fournisseurs spécialisés dans ce domaine ;
  - Le 21 août 2017 : lettre adressée au Directeur de l'UA-BIRA relative à la désignation de Monsieur Emmanuel SABUNI KASEREKA, Administrateur,



pour représenter la COREP aux deux réunions devant se tenir à Nairobi du 05 au 08 septembre 2017 ;

- Le 22 août 2017 : lettres adressées aux Ministres en charge des pêches et de l'aquaculture de la zone COREP pour transmission du Rapport d'Activités du deuxième trimestre 2017 du Secrétariat Exécutif de la COREP ;
- Le 22 août 2017 : lettre adressée au Secrétaire Général de la CEEAC pour transmission du Rapport d'Activités du deuxième trimestre 2017 du Secrétariat Exécutif de la COREP ;
- Le 23 août 2017 : Message Officiel de Félicitations adressé à Monsieur Henri DJOMBO, Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche de la République du Congo suite à sa reconduction audit poste à l'issue du remaniement du Gouvernement intervenu au Congo ;
- Le 25 août 2017 : Message Officiel de Félicitations adressé à Son Excellence Monsieur Pacôme MOUBELET BOUBEYA suite à sa nomination en qualité de Ministre d'Etat, Ministre de la Forêt, de la Mer et de l'Environnement de la République Gabonaise ;
- Le 25 août 2017 : Note Verbale adressée aux Ambassades des pays de la zone COREP en République Gabonaise pour transmission du Rapport d'Activités du deuxième trimestre 2017 du Secrétariat Exécutif de la COREP ;
- Le 28 août 2017 : lettres adressées aux Ministres en charge de la pêche et de l'aquaculture de la zone COREP pour transmission du Rapport Final de la 14<sup>ème</sup> Réunion du Comité Technique tenue du 09 au 11 mai 2017 à Libreville au Gabon ;
- Le 28 août 2017 : lettre adressée à Monsieur le Secrétaire Général de la CEEAC pour transmission du Rapport d'Activités du deuxième trimestre 2017 du Secrétariat Exécutif de la COREP ;
- Le 28 août 2017 : lettre adressée au Ministre d'Etat, Ministre de la Forêt, de la Mer et de l'Environnement de la République Gabonaise pour la désignation d'un point focal chargé de transmettre régulièrement les informations au Webmaster pour l'enrichissement du site web de la COREP ;
- Le 31 août 2017 : lettre adressée au Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT pour la désignation de Madame Flore WORA, Administrateur aux Ressources Humaines, Financières et à la logistique comme Représentante de la COREP aux Journées de Réflexion sur « *la piraterie maritime au large du littoral Atlantique Africain : Ampleur et perspectives pour une lutte plus efficace* », devant se tenir à Tanger (Maroc), les 18 et 19 septembre 2017 ;
- Le 29 septembre 2017 : lettre adressée à Monsieur le Coordonnateur du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale pour solliciter l'appui de la FAO à la COREP pour l'institutionnalisation du Groupe de travail Ad Hoc sur les statistiques de pêche et la consolidation du système d'Information des Pêches et de l'Aquaculture COREP - SIPA.



### **I.1.2 Courrier réceptionné**

- Le 03 juillet 2017 : lettre de Madame le Ministre de l'Economie Forestière, de la Pêche et de l'Environnement, chargé de la Protection et de la Gestion des Ecosystèmes de la République Gabonaise portant confirmation des Membres du Sous-Comité Scientifique et désignation de l'expert national Suivi Contrôle et Surveillance (SCS) pour le Gabon ;
- Le 11 juillet 2017 : Note Verbale de l'Ambassade du Burkina-Faso portant à la connaissance ce qui suit :

L'Etat Burkinabé a décidé de présenter Monsieur Paulin BAMBARA au poste de membre du Comité des Nations Unies contre la torture au cours des élections devant se tenir le 05 octobre 2017, à Genève (Suisse). Par conséquent, l'Etat Burkinabé sollicite le soutien des pays membres de la convention, à l'effet de faire aboutir la candidature ci-dessus citée ;

- Le 21 juillet 2017 : Note Verbale de l'Ambassade de la République du Mali près de la République Gabonaise assurant le Décanat du Groupe Diplomatique Africain faisant parvenir le Projet de compte rendu de la réunion du Groupe, tenue le 11 juillet 2017, à la Résidence de l'Ambassade d'Egypte ;
- Le 22 juillet 2017 : lettre du Ministre des Finances de la République Démocratique de Sao Tomé et Principe adressée au Coordonnateur du Bureau pays Banque Mondiale relative à la requête de mise en œuvre d'un Programme régional pêche pour la zone COREP ;
- Le 24 juillet 2017 : lettre du Ministre de Pêche et Elevage de la République Démocratique du Congo portant désignation des Membres du Comité Technique de la COREP pour son pays et de la requête de mobilisation des fonds pour le secteur des pêches et de l'aquaculture adressée au bureau pays de la Banque Mondiale ;
- Le 25 juillet 2017 : copie lettre de Madame le Ministre en charge des Pêches de la République Gabonaise demandant au Coordonnateur du PSPA de mettre à la disposition du Secrétariat Exécutif de la COREP, les bureaux qu'occupait le projet PSPA dans un délai d'un mois ;
- Le 10 août 2017 : Note Verbale de l'Ambassade de la République du Bénin près la République Gabonaise portant à la connaissance que tous les ressortissants des pays africains bénéficient de l'exemption de visa, pour un séjour n'excédant pas 90 jours ;
- Le 26 août 2017 : lettre de Remerciements du Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche de la République du Congo suite aux Félicitations à nous adressées à l'occasion de sa reconduction au Gouvernement ;
- Le 28 août 2017 : Note Verbale de l'Ambassade du Burkina Faso à Libreville portant à la connaissance ce qui suit :

Dans le cadre du processus de désignation mené par les membres du Conseil Exécutif de l'Organisation pour l'Interdiction des Armes Chimiques (OIAC), qui connaîtra sa clôture en novembre 2017, le Burkina Faso réitère



sa demande de promotion de la candidature du Professeur Adbouraman BARY au poste de Directeur Général de ladite Organisation.

Elle informe par ailleurs que pour les élections à venir courant novembre – décembre 2017, la candidature du Professeur BARY a déjà été endossée par l'Union Africaine, ce qui fait par conséquent, de lui le candidat de l'Afrique ;

- Le 04 septembre 2017 : Remerciements du Ministre d'Etat, Ministre de la Forêt, de la Mer et de l'Environnement suite aux Félicitations à lui adressées pour sa nomination aux hautes fonctions de Ministre d'Etat de la République Gabonaise ;
- Le 06 septembre 2017 : lettre du Ministre des Ressources Animales et Halieutiques de la République de Côte d'Ivoire, Président en exercice de la COMHAFAT portant report de la 10<sup>ème</sup> Session Ordinaire de la Conférence Ministérielle sur la Coopération Halieutique entre les Etats Africains Riverains de l'Océan Atlantique (COMHAFAT) au début de l'année 2018, initialement prévue, du 09 au 10 octobre 2017 à Abidjan (Côte d'Ivoire) ;
- Le 08 septembre 2017 : Note Verbale de l'Ambassade de la République de Côte d'Ivoire à Libreville – Décanat du Corps Diplomatique adressée aux Missions Diplomatiques et Postes Consulaires, ainsi qu'aux Organisations Internationales accréditées au Gabon pour transmission copie du récapitulatif des problèmes inhérents à la vie diplomatique tels que recensés par l'ensemble des membres du Corps Diplomatique, en prélude à la rencontre prévue avec Son Excellence Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération, de la Francophonie et de l'Intégration Régionale, chargé des Gabonais de l'Etranger ;
- Le 28 septembre 2017 : lettre de Madame la Ministre des Pêches de la République d'Angola en guise d'accusé réception du Rapport d'activités du deuxième trimestre 2017 du Secrétariat Exécutif de la COREP transmis par l'Ambassade de la République d'Angola en République Gabonaise.

## **I-2. Des invitations**

### Pour les invitations avec effets au troisième trimestre 2017

- Invitation du Directeur de l'UA-BIRA à participer à la réunion de réflexion sur le commerce intra régional du poisson qui a eu lieu, du 02 au 04 août 2017, à Abuja (Nigéria).
- Invitation de Son Excellence Monsieur Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République, Chef de l'Etat, Chef Suprême des forces de Défense et de Sécurité à prendre respectivement part à la cérémonie de remise de décorations et à la Parade culturelle le 16 août 2017 et au défilé militaire le 17 août à l'occasion du 57<sup>ème</sup> Anniversaire de l'Indépendance de la République Gabonaise.



- Invitation de Son Excellence Monsieur Pierre NZILA, Ambassadeur du Congo près la République Gabonaise et Madame de leur faire l'honneur de prendre part à la réception qu'ils ont offert le 26 août 2017 à l'Hôtel Méridien Ré-Ndama à l'occasion du 57<sup>ème</sup> Anniversaire de l'Indépendance de la République du Congo.
- Invitation de DECANAT du Corps Diplomatique au Gabon ( Le Doyen) à participer à la réunion du corps Diplomatique accrédité en République Gabonaise le 07 septembre 2017 à l'Ambassade de la République de Côte d'Ivoire.
- Invitation du Directeur de l'UA-BIRA à prendre part à la Réunion d'évaluation des appels d'offres pour la sélection des Institutions d'Excellence en Pêches et Aquaculture, les 07 et 08 septembre 2017 à Nairobi (Kenya).
- Invitation du Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT à participer à l'Atelier « Programme d'adaptation des Politiques et Pratiques de Pêche au Changement climatique dans la zone de la COMHAFAT, les 11 et 12 septembre 2017 à Tanger (Maroc).
- Invitation du Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT à prendre part aux Journées de réflexion sur « la piraterie maritime au large du littoral atlantique africain : ampleur et perspectives pour une lutte plus efficace », les 18 et 19 septembre 2017 à Tanger (Maroc).
- Invitation à participer au nom du Secrétariat Général de la CEEAC à la 5<sup>ème</sup> Réunion des Ministres ACP en charge de la Pêche et de l'Aquaculture du 18 au 21 septembre 2017 à Nassau (Bahamas).

Pour les invitations avec effet au 4<sup>ème</sup> trimestre 2017:

- Invitation du Directeur Général de la Pêche et de l'Aquaculture de la République Gabonaise à l'Atelier National relatif à l'exécution du projet de la FAO TCP/INT/3603 intitulé « Assistance technique pour la formulation d'une stratégie pour la mise en œuvre de l'Accord sur les Mesures du ressort de l'Etat du port » du 02 au 06 octobre 2017 à Libreville (Gabon).
- Invitation du Responsable du Programme Gouvernance des Ressources Naturelles, sécurité alimentaire et nutritionnelle de l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD (APCN), à participer à l'Atelier consultatif pour l'établissement du réseau régional d'aquaculture et de pêche ainsi que de la plate-forme régionale d'Acteurs Non Etatiques (AEN) en Afrique Centrale, du 03 au 06 octobre 2017, à Libreville en République Gabonaise ;
- Invitation du Secrétaire Exécutif de la Commission Océanographique intergouvernementale (COI) à prendre part à la Réunion Régionale sur la gouvernance des océans les 27 et 28 novembre 2017 à Cap Town (Afrique du Sud).



#### **I-4. Des audiences**

Les audiences de ce trimestre ont concerné le Secrétariat Général de la CEEAC.

- En effet, le 14, le 17 et le 26 juillet 2017, le Secrétaire Exécutif de la COREP a été reçu en audience par Monsieur l'Agent Comptable de la CEEAC en présence de Madame l'Administrateur aux Ressources Humaines, Financières et à la Logistique à la COREP.

Ces échanges ont eu pour finalité, de sensibiliser aux mieux Monsieur l'Agent Comptable sur le dossier COREP et de convenir avec lui du montant à décaisser pour la dotation annuelle de la CEEAC à la COREP.

- Le 27 juillet 2017 : le Secrétaire Exécutif de la COREP a été reçu en audience par le Secrétaire Général de la CEEAC en présence de son Directeur de Cabinet et de Monsieur l'Agent Comptable.

Il s'est agi d'un plaidoyer devant convaincre Monsieur le Secrétaire Général afin qu'il autorise le déblocage de la dotation de la CEEAC à la COREP aux fins de poursuivre au mieux l'exécution du Programme de travail du Secrétariat Exécutif de la COREP.

#### **II-4. Des réunions en interne au Siège**

Une réunion des agents du Secrétariat Exécutif de la COREP s'est tenue, le 29 août 2017 au Siège.

Deux points essentiels de l'ordre du jour ont fait l'objet d'une attention particulière :

- Le remaniement du Gouvernement en République Gabonaise ; et
- La communication du Secrétaire Exécutif de la COREP.

Au sujet du remaniement, il sied de souligner que le Ministère des Pêches et de l'Aquaculture change d'appellation et devient Ministère de la Forêt, de la Mer et de l'Environnement. Son Excellence Monsieur Pacôme MOUBELET BOUBEYA, a été promu Ministre d'Etat audit Ministère.

S'agissant de la communication, le Secrétaire Exécutif s'est longuement appesanti sur les vertus d'une bonne gouvernance de la COREP.

Il a, tour à tour, stigmatisé les mauvais comportements de certains agents, le non respect des horaires de travail ces dernier temps, l'absence de collaboration sincère entre agents, le culte de l'individualisme, etc... des maux qui prennent de l'ampleur en notre sein et qui doivent être bannis dans l'immédiat, a-t-il poursuivi.

Par ailleurs, il a déploré le manque d'engagement des Etats Membres de s'acquitter à temps du paiement de la contribution statutaire annuelle et de leurs arriérés de contributions envers la COREP, une situation qui pénalise fortement l'exécution du programme de travail de l'Institution.



## **II. SUIVI DES CONCLUSIONS DES SESSIONS DU CONSEIL DES MINISTRES ET DES REUNIONS DU COMITE TECHNIQUE**

- La République d'Angola et la République de Guinée Equatoriale ont nommé leurs membres du Sous-Comité Scientifique de la COREP.
- Régularisation des contributions statutaires annuelles et du paiement des arriérés des contributions : aucun versement depuis le début de l'année 2017.
- Adhésion des pays observateurs à la Convention de la COREP : la Guinée Equatoriale reste le seul pays à n'avoir pas encore concrétisé son engagement d'adhésion à la Convention de la COREP.
- Initialement programmée pour le 1er trimestre 2017, la 2ème Réunion du Sous-Comité Scientifique a été prévue pour décembre 2017, avec l'appui du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale.

## **III. RENCONTRES REGIONALES ET INTERNATIONALES**

- Réunion de réflexion sur le commerce intra régional du poisson en Afrique, organisée par l'UA-BIRA, 02-04 août 2017, Abuja (Nigéria).
- Réunion consultative pour la préparation du rapport sur les pêches et l'aquaculture en Afrique et Evaluation des appels d'offres pour la sélection des Centres Africains d'Excellence en pêches et en aquaculture, organisée par l'UA-BIRA, 05 – 08 septembre 2017, Nairobi (Kenya).
- Atelier « programme d'adaptation des politiques et pratiques de pêche au changement climatique dans la zone COMHAFAT », 11 – 12 septembre 2017 ; Tanger (Maroc).
- Journées de réflexion sur « la piraterie maritime au large du littoral atlantique africain : ampleur et perspectives pour une lutte plus efficace », les 18 et 19 septembre 2017, Tanger (Maroc).
- 5<sup>ème</sup> Réunion des Ministres ACP en charge de la Pêche et de l'Aquaculture, 18-21 septembre 2017, Nassau (Bahamas).

## **IV. MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION STRATEGIQUE 2016 - 2020**

Comme signalé dans les rapports d'activités des deux trimestres précédents, l'année 2017 est plus difficile que la précédente compte tenu de l'irrégularité de paiement des contributions statutaires et des arriérés des contributions des années antérieures par les pays membres. Certaines activités amorcées en 2016 vont rester inachevées en décembre 2017.



A titre de rappel, le programme de travail de l'année 2017 prévoit, outre le parachèvement des activités initiées en 2017, la réalisation d'une dizaine d'activités. Toutefois, certaines actions ont débuté en ce qui concerne :

- Activités post projet (FAO-COREP : TCP/SFC/3501) de renforcement de collecte de données des pêches en Afrique Centrale ;
- Activités liées à la gouvernance régionale des pêches et de l'aquaculture ;
- Mise en œuvre de la stratégie de l'information et de la communication ;
- Appui à la mise en œuvre des Instruments Internationaux ;
- Appui à l'aménagement des pêcheries concernant les ressources partagées.

Cela n'a été possible que grâce à l'aboutissement heureux des négociations avec les différents partenaires techniques et financiers, notamment la FAO, l'UA-BIRA, la COMHAFAT.

#### **IV.1 Activités liées à la gouvernance régionale des pêches et de l'aquaculture :**

Pour l'exécution de ces activités, le Secrétariat Exécutif a mené à terme les négociations avec l'UA-BIRA et la COMHAFAT et dont les résultats sont les suivants :

- Sur financement de la COMHAFAT, la COREP exécute le projet d'établissement, au sein des pays membres de la COREP, de registres nationaux normalisés et d'un registre régional de navires de pêche industrielle.
- Sur financement de l'UA-BIRA, la commande d'un équipement (pour le compte de la COREP) au profit du Centre Multinational de Coordination (CMC/CEEAC) situé à Douala (Cameroun) et chargé de la surveillance en mer.
- Une mission de consultation pour la mise en place d'une cellule de coordination régionale SCS au sein de la COREP.

#### **IV.2 Activités post-projet (FAO-COREP : TCP/SFC/3501) - Appui à la mise en œuvre des Instruments Internationaux - Appui à l'aménagement des pêcheries concernant les ressources partagées.**

Concernant le renforcement de collecte de données des pêches, il a été convenu d'organiser la 2ème Réunion du Sous-Comité Scientifique pour la mise en place du Groupe de travail ad hoc sur les statistiques des pêches et de l'aquaculture.



Quant au Programme sous-régional d'aménagement des pêcheries, la requête de la COREP est en étude et la recherche des sources de financement est en cours par la FAO.

#### **IV.4 Mise en œuvre de la stratégie de communication et de l'information**

##### ***IV.4.1 Activités post projet COREP – SIPA : TCP/SFC/3501 (FAO – COREP)***

Dans le rapport du 2ème trimestre 2017, nous avons signalé que le projet COREP - SIPA (TCP/SFC/3501) devrait être amélioré en tenant compte des recommandations retenues lors de la 14ème Réunion du Comité Technique, notamment :

- l'ajout du nouveau champ sur la valeur de la production en CFA dans la base de données sous régionale ;
- la mise en place et mise à jour de la base de données régionale de collecte de données de pêches en Afrique Centrale, l'objectif étant d'améliorer la navigation et l'expérience utilisateur ;
- l'élaboration d'un manuel d'utilisation de l'application de la base de données sous régionale.

Pour l'exécution de ces activités, le Secrétariat Exécutif a mis à la disposition du Webmaster les ressources numériques nécessaires : données de captures nationales (fichiers Excel) et documentations liées au projet.

**Résultats** : A ce jour, la nouvelle version de la base de données est disponible et fonctionnelle. On peut, à présent, évaluer la production en CFA et en USD (dollars). Le manuel d'utilisation est également finalisé et devrait être validé par les parties prenantes du projet.

##### ***IV.4.2 Activités liées à la mise en œuvre de la stratégie de communication et de l'information***

###### ***a) Actions de communication***

A titre de rappel, le programme de travail 2017 du Responsable du Service Information/Communication prévoit la réalisation des activités ci-après :

- bâtir un réseau de journalistes capable d'être un relais de communication de la COREP ;
- créer des contacts et des partenariats avec les associations/organisations professionnelles du secteur des pêches et de l'aquaculture ;
- renforcer les capacités des points focaux en techniques de communication ;
- vulgariser les activités de la COREP dans le domaine de la pêche, de l'aquaculture ainsi que dans les domaines connexes (recherche scientifique, SCS, formation, etc...).



Pour la mise en œuvre de ces activités, le Secrétariat Exécutif poursuit les démarches avec les différents pays membres de la COREP afin que ces derniers désignent un point focal. Pour l'heure, seuls trois pays ont honorés leur devoir, à savoir : ANGOLA, GUINEE EQUATORIALE et GABON.

- Le Communicateur a pu contacter les points focaux afin de définir une méthodologie de travail à distance. Néanmoins, nous constatons avec regret qu'ils accordent peu d'intérêts au sujet ou ne disposent pas de ressources pour fournir des informations au Communicateur. Il est donc primordial d'inciter nos pays à redoubler d'efforts et mettre l'accent sur ce point à la prochaine Réunion du Comité Technique.
- Quant à la vulgarisation des activités de la COREP, le projet de développement d'une application mobile COREP a été proposé par le Communicateur. Le processus de conception et de programmation a fait l'objet d'une priorité du 3ème trimestre. Ainsi la COREP dispose à ce jour d'une plateforme de communication mobile via une Smartphone (Android ou iOS).

La prochaine phase du projet consiste à héberger l'application sur les serveurs de Google et Apple pour permettre à ses internautes de la télécharger via Play Store (Google) et App Store (Apple).

**Il est bon de noter que ces services sont payants.**

Par ailleurs, la maintenance du site web de l'institution est régulièrement assurée par le Webmaster. Ce dernier publie quotidiennement les activités de la COREP.

L'accès aux bases de données de la COREP depuis l'onglet «*Base de données* » dans le menu principal est encore en construction.

#### b) *Edition et infographie*

Nous avons réalisé des maquettes de cartes de visites pour le personnel (ceux qui n'en possédaient plus ou pas). Malheureusement, nous n'avons pas pu procéder à l'impression, faute des moyens.



## V. GESTION FINANCIERE ET ADMINISTRATIVE

### VI-1 Gestion Financière

La gestion financière de la COREP au troisième trimestre 2017, se présente ainsi qu'il suit:

Date	Libellé	Recettes	Dépenses	Solde
01-juil-17	<b>Report</b>	<b>3 244 529</b>		
	Recettes	40 000 000		
	Recettes cumulées	<b>43 244 529</b>		
	Dépenses cumulées (-)	32 740 314		
	<b>Reste:</b>	<b>10 504 215</b>		
	<b>NB:</b>			
	<i>Recettes</i>			
03-août-17	Virement reçu - subvention CEEAC	40 000 000		
	<b>Sous-total:</b>	<b>40 000 000</b>		
	<i>Dépenses</i>			
	Dépenses sur fonds des Etats Membres et de la CEEAC:			
31-juil-17			1 984 518	
31-août-17			19 239 279	
30-sept-17			11 516 517	
	<b>Sous-total:</b>		<b>32 740 314</b>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>43 244 529</b>	<b>32 740 314</b>	<b>10 504 215</b>

### VI-2 Gestion Administrative

#### VI.2.1 Gestion des Ressources Humaines

L'Administrateur au développement des Pêcheries et à la Programmation, l'Administrateur aux Ressources Humaines, Financières et à la Logistique et l'un des Gardiens ont bénéficié, respectivement les mois de juillet, août et septembre 2017 de la première et deuxième périodes de leurs congés annuels partiels.

Pour des raisons de santé et de solidarité sociale, le Secrétaire Exécutif de la COREP a, une fois de plus, accordé à la Secrétaire comptable une autorisation



exceptionnelle d'absence de trois (03) mois, pour la période allant du 07 août au 07 novembre 2017, afin de poursuivre son traitement de chimiothérapie spécifique à l'Institut National d'Oncologie de Rabat au Maroc.

## **VI.2.2 Gestion du patrimoine**

L'abonnement pour le site web de la COREP a été renouvelé au mois d'août 2017.

Pour un meilleur accès au siège de la COREP et en l'absence de l'intervention du pays de siège, le Secrétariat Exécutif a fait engager des travaux de voirie, courant août /septembre 2017.

## **CONCLUSION**

En guise de conclusion, nous manifestons notre satisfaction pour l'effectivité du lancement de l'étude sur l'élaboration des projets des registres nationaux et d'un registre régional des navires de pêche industrielle suite à la signature de la Convention de financement entre la COMHAFAT et la COREP. A cet effet, nous invitons cordialement les Directeurs Généraux et les Directeurs des pêches et de l'aquaculture des Etats Membres de la COREP à assurer adéquatement le suivi du travail dévolu aux experts nationaux.

C'est aussi, l'instant de souligner avec force que la crise économique et financière qui sévit au niveau des Etats Membres de la COREP porte atteinte au fonctionnement harmonieux du Secrétariat Exécutif de l'Institution et ne lui permet pas d'exécuter à bien son programme de travail.

Comme à l'accoutumée, nous lançons un vibrant appel aux Membres du Comité Technique à s'investir au mieux auprès de leur tutelle aux fins que chaque Etat Membre s'acquitte de ses obligations statutaires envers la COREP.

Fait à Libreville, le 29 septembre 2017

**Le Secrétaire Exécutif**

**LE  
SECRETAIRE  
EXECUTIF**

**Emile ESSEMA**

